Examen de comptabilité Première session Mercredi 31 mai

- 1. Veuillez *immédiatement* indiquer vos nom, prénom et matricule sur chacune des feuilles. Un espace réservé à cet effet est prévu sur toutes les feuilles (en bas de page sur les feuilles de questions). Sur la feuille de réponse, vous devez en plus encoder correctement votre matricule via la grille prévue à cet effet.
- 2. Durée de l'examen: 120 minutes.
- 3. Vous pouvez prendre note directement sur les feuilles de *questions*. N'indiquez que vos réponses sur la feuille de *réponses* qui est votre unique feuille de net.
- 4. Les questions faisant apparaître le symbole & sont à choix et à réponses multiples, elles vous rapportent 1 point en cas de réponse parfaitement correcte, 0 en cas d'abstention, -0.2 sinon.
- 5. Les questions faisant apparaître le symbole - sont à choix et à réponses multiples (toutes les combinaisons sont possibles¹).
- 6. Les questions ne faisant **pas** apparaître le symbole 🏶 n'ont qu'une seule bonne réponse, elles vous rapportent 1 point en cas de réponse correcte, 0 en cas d'abstention, -0.6 sinon.
- 7. Le correcteur se réserve le droit d'altérer ces pondérations pour autant que cela ne

- diminue pas la note movenne calculée sur l'ensemble des étudiants.
- 8. Toutes les questions ont la même importance dans la cotation. Pour réussir l'épreuve, lisez toutes les consignes, respectez les toutes et répondez à un maximum de questions correctement.
- 9. Ne répondez que sur la feuille de réponses prévue à cet effet (celle intitulée « feuille de réponses »).
- 10. Toutes vos inscriptions doivent être faites Ceci comprend vos données en noir. d'identification et vos réponses.
- 11. Remplissez les cases *intégralement* pour marquer vos réponses. Ne laissez aucune trace ou inscription dans les cases que vous ne souhaitez pas marquer comme faisant partie de vos réponses.
- 12. Remplissez tous les champs afférents à votre identification (matricule sous forme de cases à cocher, matricule sous forme manuscrite, nom, prénom, ...).
- 13. Veuillez ne pas parler ni utiliser de dispositifs électroniques.
- 14. Munissez-vous *seulement* de votre carte d'étudiant (pas de feuille de brouillon etc.). Aucun document, à l'exception du PCMN indiqué au cours, n'est autorisé.

Tout écart aux consignes (oubli d'encoder votre matricule, inscriptions dans une autre couleur que le noir, détention d'un dispositif électronique, parler avec un voisin, ...) sera sanctionné d'une note de 0 sans appel.

¹Y compris une seule réponse.

Question 1 [c0q2] \clubsuit	En comptabilité	générale et	tel que	vu au	cours pou	r les	${\rm entreprises}$	con
cernées,								

- A les arrêtés royaux sont une liste des coordonnées géographiques indiquant les endroits où les membres de la famille royale se sont arrêtés
- B le seul droit comptable s'appliquant sur le territoire belge est la législation belge (lois, arrêtés royaux et codes des sociétés)
- C le code des sociétés est une technique de communication servant aux entreprises à s'envoyer des messages « codés »
- D si un employé meurt dans l'exercice de ses fonctions au sein d'une entreprise en personne morale, le responsable est souvent susceptible d'incarcération
- une entreprise est exercée en personne physique quand le patrimoine de l'entreprise se confond avec les biens de son gestionnaire
- F Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 2 [c0q5] En comptabilité générale et tel que vu au cours pour les entreprises concernées, les responsabilités et risques associés liés au type d'entreprise sont triés comme

- |A| SPRL < SPRLU < SA
- |B| SPRL < SA < SPRLU
- SPRLU < SPRL < SA
- |D| SPRLU < SA < SPRLU
- $oxed{E}$ SA < SPRL < SPRLU
- |F| SA < SPRLU < SPRL

Question 3 [c0q6] . En comptabilité générale et tel que vu au cours pour les entreprises concernées,

- A une société requiert l'association d'au moins deux personnes
- la création d'une société requiert un capital minimum, dont la valeur est décrite par le code des sociétés
- |C| la création d'une société requiert un diplôme attestant de compétences en gestion minimum
- D La création d'une société requiert de faire une demande d'assujettissement à la TVA
- E Les moyennes et grandes entreprises doivent tenir une comptabilité en partie double selon le schéma complet
- Lorsque le chiffre d'affaires ne dépasse pas un certain montant, la loi autorise certaines entreprises à tenir une comptabilité simplifiée
- Le code des sociétés prévoit sept types de société
- Une entreprise peut revêtir deux formes juridiques
- I Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 4 [c1q1] \clubsuit	En comptabilité	générale et	tel que	vu au	cours	pour l	les entrepr	ises	con-
cernées, au sein du bilar	1,								

- A les éléments de l'actif sont classés de haut en bas par critère d'exigibilité croissante
- B les éléments de l'actif sont classés de haut en bas par critère d'exigibilité décroissante
- les éléments de l'actif sont classés de haut en bas par critère de liquidité croissante
- D les éléments de l'actif sont classés de haut en bas par critère de liquidité décroissante
- les éléments du passif sont classés de haut en bas par critère d'exigibilité croissante
- F les éléments du passif sont classés de haut en bas par critère d'exigibilité décroissante
- G les éléments du passif sont classés de haut en bas par critère de liquidité croissante
- |H| les éléments du passif sont classés de haut en bas par critère de liquidité décroissante
- I Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 5 [c1q2] & En comptabilité générale et tel que vu au cours pour les entreprises concernées, on peut dire du bilan

- qu'il dénote la situation patrimoniale d'une entreprise à un moment donné
- qu'il est réalisé au moins une fois par an
- C que le passif dénote en quelque sorte ce que l'entreprise possède
- D que l'actif dénote en quelque sorte ce que l'entreprise doit
- que le bénéfice va systématiquement au passif
- que si une perte est affectée au passif, elle s'accompagne d'un signe négatif
- |G| Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 6 [c1q3] . En comptabilité générale et tel que vu au cours pour les entreprises concernées, on peut dire des réserves

- qu'elles reprennent les montants des bénéfices non distribués qui ont été placés en réserve
- qu'elles sont une obligation légale
- qu'elles contribuent à créer une marge de sécurité financière pour l'entreprise
- D qu'elles ne peuvent jamais être redistribuées
- |E| Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 7 [c2q2] En comptabilité générale et tel que vu au cours pour les entreprises concernées, dans le compte de résultat, on enregistre

- des flux physiques
- B des flux financiers

Question 8 [c2q4] . En comptabilité générale et tel que vu au cours pour les entreprises concernées, Au sein du compte de résultat,

- A on enregistre dans les charges, entre autres, tout montant (taxes incluses) provenant d'une opération ayant ou devant engendrer une dépense courante (hors investissement en immobilisés)
- B on enregistre dans les charges, entre autres, tout montant (taxes incluses) constatant une perte d'actif
- C on enregistre dans les produits, entre autre, les recettes hors taxes de l'entreprise
- Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 9 [c3q3] ♣	En comptabilité	générale et tel	l que vu au	cours pour	les entreprises	con-
cernées, parmi les grand	ls principes de la	comptabilité,	on trouve, e	entre autres,		

- continuité : les règles d'évaluation sont mises en œuvre dans une perspective de continuité des activités de l'entreprise
- permanence des méthodes comptables : toutes les opérations de même nature sont traitées de manière identique
- interdiction de compensation entre charges et produits
- D bonne foi : les bénéfices proches mais ultérieurs à la date de clôture sont actés
- prudence : les dépréciations sont toujours prises en compte, indépendamment du résultat de l'exercice
- |F| Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 10 [c3q4] . En comptabilité générale et tel que vu au cours pour les entreprises concernées, les comptes d'actifs du grand livre sont

- A crédités des augmentations
- débités des augmentations
- crédités des diminutions
- D débités des diminutions
- |E| Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 11 [c3q7] . En comptabilité générale et tel que vu au cours pour les entreprises concernées, les comptes de produits sont

- crédités des produits
- B débités des charges
- |C| crédités des éventuelles diminutions de charges
- débités des éventuelles diminutions de produits
- |E| Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 12 [c4q1] . En comptabilité générale et tel que vu au cours pour les entreprises concernées,

- Chaque entreprise perçoit sur ces ventes (en aval) une T.V.A., et paie sur ses achats à ses fournisseurs (en amont) également une T.V.A.; elle déduit de la T.V.A. perçue en aval celle payée en amont, et verse la différence à l'état.
- B Chaque entreprise perçoit sur ces ventes (en aval) une T.V.A., et paie sur ses achats à ses fournisseurs (en amont) également une T.V.A.; elle déduit de la T.V.A. perçue en aval celle payée en amont, et verse la différence à l'O.T.A.N.
- C L'avantage de disposer d'une société est de ne plus avoir à s'inquiéter de la T.V.A.
- D Il est toujours avantageux pour une société d'être assujettie à la T.V.A.
- E Les entreprises du monde entier sont contraintes de faire publicité de leurs offres de biens et services en indiquant les frais de consommation toutes taxes comprises
- Il existe plusieurs régimes de TVA. Certains dérivent du modèle de base, tels que le régime des cocontractants et celui du cadre des opérations intracommunautaires
- Selon certaines conditions de taille et de risque, la TVA doit être déclarée annuellement, trimestriellement voire mensuellement
- |H| Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question	13	[c4q2]	♣ E	'n	comptabilité	générale	et	$_{\mathrm{tel}}$	que	vu	au	cours	pour	les	entreprises
concernées.	dar	as le cao	dre de	la	a T.V.A.,										

- la base imposable constitue le montant sur lequel la taxe est calculée
- B les remises, ristournes et rabais font partie de la base imposable
- C la T.V.A. peut être déduite sur les notes de restaurants liés à des dîners professionnels (lorsque l'on invite son client au restaurant)
- les consignes ne font pas partie de la base imposable
- une régularisation de la T.V.A. doit être faite à l'établissement d'une note de crédit
- pour certains biens, la TVA est dite partiellement déductible, ce qui signifie que l'état « rembourse » une partie de la taxe et laisse le reste à charge de l'entreprise
- G les frais de port portés au client ne font pas partie de la base imposable
- |H| Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 14 [c4q4] ♣ Une entreprise avec 10000€ en banque reçoit une facture de son fournisseur pour l'achat de marchandises d'une valeur de 2000€ HTVA 21%, emballés dans des consignes d'une valeur de 150€.

- A le solde au crédit du compte 440 après enregistrement de la facture est de 2420€
- B le solde au crédit du compte 440 après enregistrement de la facture est de 2601,5€
- le solde au crédit du compte 440 après enregistrement de la facture est de 2570€
- D le solde au débit du compte 411 après enregistrement de la facture est de 451,5€
- le solde au débit du compte 411 après enregistrement de la facture est de 420€
- le solde au débit du compte 550 après enregistrement de la facture est de 10000€
- G le solde au débit du compte 550 après enregistrement de la facture est de 7580€
- H le solde au débit du compte 550 après enregistrement de la facture est de 7398,5€
- I le solde au débit du compte 550 après enregistrement de la facture est de 7430€
- les emballages consignés constituent une créance de l'entreprise sur son fournisseur
- |K| Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 15 [c4q5] ♣ Une entreprise avec 10000€ en banque facture son client pour la vente de marchandises d'une valeur de 3000€ HTVA 21%, vendues avec une remise de 10%.

- A le solde au débit du compte 400 après enregistrement de la facture est de 3630€
- le solde au débit du compte 400 après enregistrement de la facture est de 3267€
- le solde du compte 400 après réception de l'extrait de compte associé et si aucune autre vente n'a été effectuée est de 0€
- D le solde au débit du compte 400 après réception de l'extrait de compte associé et si aucune autre vente n'a été effectuée est de 3630€
- E le solde au débit du compte 400 après réception de l'extrait de compte associé et si aucune autre vente n'a été effectuée est de 3267€
- F le solde au débit du compte 451 après enregistrement de la facture est de 630€
- le solde au débit du compte 451 après enregistrement de la facture est de 567€
- |H| Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 16 [c6q1] ♣ À partir d'un stock de 100 sacs de voyage à 100€ pièce, une société effectue les opérations suivantes

- 1. vente de 40 sacs (HTVA 21 %),
- 2. achat de 30 sacs à 75€ (HTVA 21 %),
- 3. vente de 30 sacs.

En l'absence d'autres opérations d'achat et de vente,

- à l'inventaire, le stock est évalué à 6300€ selon la méthode « prix moyen pondéré »
- à l'inventaire, le stock est évalué à 6750€ selon la méthode « LIFO »
- à l'inventaire, le stock est évalué à 6000€ selon la méthode « FIFO »
- D à l'inventaire, le stock est évalué à 6125€ selon la méthode « prix moyen pondéré »
- E à l'inventaire, le stock est évalué à 6300€ selon la méthode « FIFO »
- F à l'inventaire, le stock est évalué à 6750€ selon la méthode « LIFO »
- G Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 17 [c6q5] & En comptabilité générale et tel que vu au cours pour les entreprises concernées,

- le « goodwill » est défini comme la différence entre la valeur d'achat d'une entreprise et sa valeur nette
- le « goodwill » correspond en quelque sorte au patrimoine immatériel d'une entreprise, tel que sa réputation et sa clientèle
- la valeur nette d'une entreprise est définie comme le total à l'actif du bilan moins les dettes de l'entreprise
- D le « goodwill » correspond à la bonne volonté qu'une entreprise a de payer ses dettes
- |E| le « goodwill » est enregistré au passif du bilan
- |F| Aucune de ces réponses n'est correcte.

Question 18 [c5q6] A Soit un bien dont la valeur d'acquisition est de 10000 euros, d'une durée de vie utile de 5 ans.

- le taux d'amortissement variable dégressif à taux constant et base variable sera de 40%.
- l'amortissement sera terminé plus rapidement en dégressif à taux constant et base variable qu'à taux linéaire.
- pour un amortissement variable dégressif à taux constant et base variable, la valeur comptable résiduelle du bien sera de 0 euros au début de la sixième année.
- pour un amortissement variable dégressif à taux constant et base variable, la valeur comptable résiduelle du bien sera de 0 euros au bout de la cinquième année.
- E pour un amortissement variable dégressif à taux constant et base variable, la valeur comptable résiduelle du bien sera de 160 euros au bout de la quatrième année.
- F pour un amortissement variable dégressif à taux constant et base variable, la valeur comptable résiduelle du bien sera de 864 euros au bout de la quatrième année.
- G Aucune de ces réponses n'est correcte.

Feuille de réponses : codez votre numéro d'étudiant ci-contre, et inscrivez votre année, votre groupe, votre nom et prénom en lettre capitale ci-dessous. Nous vous demandons **également** de confirmer votre matricule en l'écrivant à la main **en plus** de son encodage ci-contre. 1 1 1 1 1 Année, groupe: 2 2 2 2 2 3 3 3 3 3 4 4 4 4 4 Confirmation du matricule: 5 5 5 Nom et prénom : 6 6 6 6 7 7 7 8 8 8 8 9 9 9 Q1: A B C D D Q 2 : A B C D E D F G H I C D DE В Q 8 : A B C Q 11: B C C D E В Q 13: Q 14: A B D G H I K D E F D